

RAPPORT ANNUEL
2017 - 2018

MISSION VISION VALEURS

NOTRE MISSION

Encourager et reconnaître la poursuite d'études en génie et stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE VISION

Jouer un rôle clé auprès de ceux et celles qui rêvent de devenir ingénieur pour bâtir un monde meilleur.

LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT

L'**intégrité** favorise une gestion rigoureuse des fonds qui nous sont confiés et une analyse équitable des demandes de bourses et d'appui qui nous parviennent.

La **persévérance** permet aux personnes qui en font preuve de réussir et d'exprimer leur plein potentiel.

L'**engagement social** développe un sentiment de fierté et d'appartenance, et contribue à l'émergence d'un monde meilleur.

L'**excellence** exige le dépassement de soi et a un impact direct sur la société.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec une énergie renouvelée, et avec la participation de tous les membres du conseil d'administration de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec, que nous avons développé une planification stratégique sur trois ans qui permettra à la Fondation de prendre tout son sens auprès des jeunes qui représentent l'avenir de la profession d'ingénieur.

Dès l'automne 2017, nous avons ciblé trois grands enjeux reliés à la notoriété de la Fondation, à la diversification de nos sources de revenus et au développement de nos programmes d'aide aux étudiants. En réponse à ces enjeux, un plan d'action ambitieux a été développé. Nous espérons que vous serez nombreux à être sensibles aux messages et aux actions prises par votre fondation car tous sont axés sur le développement et le rayonnement de notre belle profession.

Lors de notre réflexion, nous avons fait face à une évidence: de très nombreuses personnes ne font pas la distinction entre l'Ordre des ingénieurs et la Fondation. Pourtant, chaque dollar que vous versez à la FOIQ est utilisé par la Fondation, pour la relève. Notre objectif est clair : dans les prochaines années, nous nous adresserons à tout l'écosystème du génie québécois pour établir cette distinction et expliquer que la FOIQ appartient aux ingénieurs et que c'est en leur nom qu'elle apporte son appui à la relève en génie.

Cette année, grâce à vous, donateurs et partenaires, la FOIQ a remis près de 190 000 \$ à quelque 65 lauréates et lauréats provenant de toutes les régions du Québec. Ces jeunes ont été reconnus dans le cadre des Soirées

Reconnaissance de l'Ordre. La Fondation a aussi appuyé des projets porteurs visant à stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences et le génie, notamment Robotique Zone01 et le Défi génie inventif ÉTS du Réseau Technoscience. Pour ces projets, elle a déboursé une somme totale de 30 000 \$. Vous avez de quoi être fiers de votre Fondation.

Dans la prochaine année, nous poursuivrons le déploiement de notre plan d'action et notre collaboration avec l'Ordre pour la remise des bourses et la collecte de fonds.

Nous ne pouvons terminer ce message sans nous adresser aux bénévoles de la Fondation. Ces derniers nous permettent d'atteindre nos objectifs et de concrétiser notre mission. Ils ont toute notre reconnaissance. Nous remercions aussi du fond du cœur tous les ingénieurs qui participent à notre campagne de collecte de fonds lors de leur inscription au tableau de l'Ordre en versant un don de 20 \$, tous nos partenaires, nos administrateurs et le personnel de l'Ordre pour leur précieuse collaboration.

Merci de croire en votre fondation et d'y contribuer généreusement.

En 2017-2018, la Fondation a remis près de 190 000 \$ en bourses à des étudiants prometteurs. Le jeune Charles Maheu, du Cégep Beauce-Appalaches, a reçu une Bourse de l'Avenir. Il fait partie des espoirs récompensés grâce à nos donateurs cette année.



Anne Baril, ing.

Anne Baril, ing.
Présidente

Danielle Gabrielle Roy

Danielle Gabrielle Roy
Directrice générale

LA FOIQ: VOTRE FONDATION, VOTRE IMPACT !

CAMPAGNE ANNUELLE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'OIQ

Cette année, 305 354 \$ ont été recueillis auprès des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Ce chiffre représente 14 174 donateurs de 20 \$ ou plus, qui ont accepté de participer à notre campagne de financement annuelle à même leur cotisation annuelle, soit près de 23 % des membres de l'OIQ.

Grâce à leur générosité, 65 jeunes ont bénéficié d'une bourse d'études ou d'un prix d'excellence, et des centaines d'autres ont pu être sensibilisés à l'importance des sciences et du génie en participant à des projets porteurs.

Merci !

LA GÉNÉROSITÉ, C'EST GÉNIAL !

Au cours de 2017 - 2018, les partenaires et donateurs suivants ont assuré la relève avec brio ! Nous ne les remercierons jamais trop.

DU FOND DU CŒUR, 305 354 FOIS MERCI !

300 000 \$ ET PLUS

14 174 INGÉNIEURS MEMBRES DE L'ORDRE

10 000 \$ ET PLUS

BANQUE NATIONALE DU CANADA
TD ASSURANCES MELOCHE MONNEX

5 000 \$ ET PLUS

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

2 500 \$ ET PLUS

PRICE WATERHOUSE COOPER
GESTION FÉRIQUE

500 \$ ET PLUS

DILITRUST

250 \$ ET PLUS

M. YVES CADOTTE, ING.
MME MARIE-CHANTAL CHASSÉ, ING.
M. BERNARD DELISLE, ING.



VOTRE APPUI À TRAVERS LES ANNÉES !

Les personnes suivantes assurent la pérennité de la Fondation grâce à des dons cumulatifs de 500 \$ et plus.

M. YVAN ASSELIN, ING.
M. CLAUDE BÉLANGER, ING.
M. PAUL BOURQUE, ING.
M. YVES CADOTTE, ING.
MME MARIE-CHANTAL CHASSÉ, ING.
MME MÉLANIE CÔTÉ, ING.
M. BERNARD DELISLE, ING.
M. JEAN DESROSIERS, ING.
M. STÉPHANE DUMOUCHEL, ING.
M. YVES FALLU, ING.
M. LUC GARANT, ING.
M. PAUL-VINCENT GERVAIS, ING.
M. PIERRE-LUC GOUDREAU, ING.
M. NAVAM JAGAN, ING.
M. BERNARD LAMARRE
M. GILLES BERTRAND JOSEPH MIGNEAULT, ING.
M. JACQUES MONIER, ING.
M. MICHEL PÉPIN, ING.
M. PIERRE SAUVÉ, ING.
M. PIERRE-LUC ST-ONGE, ING. JR

VOTRE APPUI A PLUSIEURS VISAGES



1ÈRE BOURSE



Maude Josée Blondin
Génie électrique
Université du Québec à Trois-Rivières

2E BOURSE



Mathieu Lapointe
Génie de l'environnement
Polytechnique Montréal



Maxime Laliberté
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Etienne Allaire
Polytechnique Montréal



Nicolas Bernier
Polytechnique Montréal



Marc-André Boivin
Université du Québec à Chicoutimi



Jessica Dakkak
Université McGill



Philippe-Alexandre Kennedy
Université du Québec à Chicoutimi



Isabelle Bozo
Université McGill



Alexandre Carrier
Université du Québec à Trois-Rivières



Marie-Pierre Champagne
Université Laval



Lydia Charbonneau
Université de Sherbrooke



Roberta-Noémie Bonin
Université de Sherbrooke



Stéphanie Bouchard
Université du Québec à Trois-Rivières



William Désilets
Polytechnique Montréal



Aimée-Line Edmond
Université de Sherbrooke



William Flynn
Université du Québec à Trois-Rivières



Jean-Michel Fortin
Université Laval



Antoine Côté
Université du Québec à Rimouski



Danika Couture-Peck
Polytechnique Montréal



Antoine Fournier
Université de Sherbrooke



Émile Fugulin
Université de Sherbrooke



Tommy Gagné
École de technologie supérieure



Maude Gamache
Université de Sherbrooke



Nicholas Labrecque
Université Laval



Antoine Dalphond-Lamontagne
Université de Sherbrooke



Marjorie Aubert-Lapointe
Université Laval



Jordan Laroche
Université de Sherbrooke



Gabriel Lavin-Muller
Université Laval



Jean-Gabriel Lebel
Université de Sherbrooke



Dominic Lefort
Polytechnique Montréal



Simon Lepage
Polytechnique Montréal



Daniil Lisus
Université McGill



Samuel Loiseau-Prince
Université Laval



Kevin Morin
École de technologie supérieure



Michael Morin-Innes
Polytechnique Montréal



Rachel Mot
Université McGill



Samuel Otis
École de technologie supérieure



Sandro Papais
Université McGill



Bénédicte Robitaille
Polytechnique Montréal



Adam Samson
Polytechnique Montréal



Rachel Santini
Université McGill



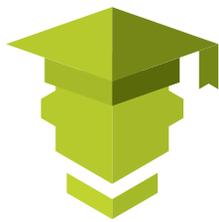
Jean-Simon Vermette
Université du Québec à Chicoutimi



Mélissa Windsor
Université de Sherbrooke



Samantha Zielinski
Université McGill



BOURSES | **10**
de l'Avenir



Claudia Boily
Cégep
Gérald-Godin



Steeven Bolduc
École Nationale
d'Aérotechnique



Marie-Pier Bonneau
Cégep Saint-
Jean-sur-
Richelieu



Linda Chau
Collège Bois-de-
Boulogne



Mathieu Chayer
Cégep régional
de Lanaudière



Olivier Courchesne
Collège Laflèche



Audrey Desrochers
Séminaire de
Sherbrooke



Vlad Drelciuc
Collège Bois-de-
Boulogne



Alix Debeau
Collège Laflèche



Alexandre Florio
Collège Vanier



Olivier Fournier
Cégep du Vieux
Montréal



Pierre Gagné
École Nationale
d'Aérotechnique



**Émilie Lamarre-
Bouchard**
Collège Laflèche



Jérémy Lapointe
Cégep régional
de Lanaudière



Charles Maheu
Cégep
Beauce-
Appalaches



Hugues Martin
Collège
Jean-de-Brébeuf



Samuel Nadeau
Cégep
Gérald-Godin



Éolia Robichaud
Cégep de
Drummondville



Sophia Roy
Cégep Édouard-
Montpetit



Félix Theoret
Cégep
Gérald-Godin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2017-2018, le conseil se composait de :



PRÉSIDENTE

Anne Baril, ing.

Ministère des Transports
du Québec



VICE-PRÉSIDENT

Radouan Torkmani, ing.

Commission scolaire de
Montréal



SECRÉTAIRE- TRÉSORIER

Louis Beauchemin, ing.

Ordre des ingénieurs du
Québec

ADMINISTRATEURS



Jean-Philippe
Decaux, ing.



Daniel
Latendresse, ing.



Sophie
Larivière-Mantha, ing.



Michel
Paradis, ing.



Danielle Gabrielle
Roy
**DIRECTRICE
GÉNÉRALE**

COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le comité des bourses veille à ce que les fonds disponibles soient attribués selon des critères précis aux étudiants qui se distinguent par leur qualité. Son mandat consiste à procéder à l'évaluation des dossiers reçus et à soumettre ses recommandations au conseil d'administration quant à leur attribution et pour soutenir des projets particuliers.

Stéphane Bilodeau, ing., président du comité
Anne Baril, ing.
Amar Khaled, ing.
Catherine Lavoie, ing.
Sophie Larivière-Mantha, ing.

Michaël Paquette, ing.
Michel Paradis, ing.
Éric Potvin, ing.
Radouan Torkmani, ing.
Yves Van Hoenacker, ing.

LE PRIX DE LA PRÉSIDENTE

Sans les centaines d'heures d'implication bénévole réalisées au cours d'une année, la Fondation aurait bien du mal à concrétiser sa mission. C'est pourquoi le Prix de la Présidente a été créé. Il vise à reconnaître l'apport inestimable d'un bénévole qui s'est distingué par la qualité et la générosité de son implication au cours de l'année. Ce Prix, qui deviendra une tradition, a été décerné cette année à M. Stéphane Bilodeau, ing. PH.D., FIC. Impliqué dans la création de la Fondation puis au sein de son conseil d'administration pendant des années, M. Bilodeau appuie la relève de la plus belle façon qui soit, en présidant le comité d'attribution des bourses de la FOIQ. Nous lui disons un merci bien spécial et espérons le garder longtemps parmi nos bénévoles dévoués.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Ordre des Ingénieurs du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal, le 11 mai 2018

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

1. CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A128779
4255, boulevard Lapinière, bureau 300, Brossard (Québec), Canada J4Z 0C7
Tél. : +450 678 4255, Téléc.: +450 678 1700, www.pwc.com/ca/fr
« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Situation financière

Au 31 mars 2018

	2018-03-31	2017-03-31
	\$	(retraité – note 2) \$
Actif		
Court terme		
Encaisse	419 014	436 621
Frais payés d'avance	6 542	5 503
Débiteurs	37 524	89
Sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	204 018	267 032
	667 098	709 245
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	1 199	1 998
	668 297	711 243
Passif		
Court terme		
Compte fournisseurs et charges à payer	55 420	62 305
	55 420	62 305
Actif net		
Investi en actifs corporels	1 199	1 998
Non affecté	611 678	646 940
	612 877	648 938
	668 297	711 243

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration,



Anne Baril, ing.
Présidente



Danielle-Gabrielle Roy
Directrice

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018-03-31	2017-03-31
	\$	(traité – note 2) \$
Produits		
Apports		
Dons de particuliers	305 354	307 847
Dons d'entreprises	34 660	9 100
Produits nets de placements	2 937	1 111
	342 951	318 058
Charges		
Programme de bourses (Annexe A)	271 843	201 020
Frais de financement (Annexe B)	56 253	56 654
Frais administratifs (Annexe C)	50 916	21 925
	379 012	279 599
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(36 061)	38 459

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018-03-31		2017-03-31	
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	646 940	1 998	648 938	610 479
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(35 262)	(799)	(36 061)	38 459
Solde à la clôture de l'exercice	611 678	1 199	612 877	648 938

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018-03-31	2017-03-31
	\$	(retraité – note 2) \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(36 061)	38 459
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	799	800
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution des sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec	63 014	37 377
(Augmentation) des débiteurs	(37 435)	(14)
(Augmentation) des frais payés d'avance	(1 039)	(4 024)
Augmentation (Diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	(6 885)	28 126
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(17 607)	100 724
<hr/>		
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(17 607)	100 724
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	436 621	335 897
Encaisse à la clôture de l'exercice	419 014	436 621

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes annexes

Au 31 mars 2018

1. Statuts et mission de la Fondation

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après, la « Fondation »), constituée le 10 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec a pour mission d'encourager et de reconnaître la poursuite des études en génie et de stimuler l'intérêt des jeunes pour les sciences afin de favoriser le développement et le rayonnement d'une relève de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Retraitement rétrospectif destiné à corriger une erreur

Au cours de l'exercice, la Fondation a noté que certaines bourses enregistrées au cours de l'exercice 2018 au montant de 28 000 \$ auraient dû être comptabilisées dans l'exercice 2017. Ainsi les charges liées au programme de bourses de 2017 ainsi que les comptes fournisseurs et charges à payer au 31 mars 2017 ont été augmentés de 28 000\$ et l'excédent des produits sur les charges de 2017 ainsi que l'actif net au 31 mars 2017 ont été diminués du même montant.

3. Principales méthodes comptables

a) Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation de ses actifs financiers. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

d) Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Notes annexes

Au 31 mars 2018

3. Principales méthodes comptables (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués des produits d'intérêts provenant de l'encaisse.

e) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

f) Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types de fonctions, à savoir le programme de bourses, les frais de financement et les frais administratifs. Le coût de chacune de ces fonctions se compose des frais de personnel, des frais de communications et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquies sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 25 %.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'actif sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

4. Immobilisations corporelles

	2018-03-31		2017-03-31	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	3 198	1 999	1 199	1998

5. Instruments financiers

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'il est détenu dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux sommes à recevoir de l'Ordre des ingénieurs du Québec est également négligeable puisqu'il s'agit de sommes à recevoir d'un organisme apparenté.

Notes annexes

Au 31 mars 2018

5. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement aux comptes fournisseurs et charges à payer comptabilisés à l'état de la situation financière.

6. Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 660 556 \$ (703 742 \$ au 31 mars 2017), ont tous été classés dans la catégorie actifs financiers évalués au coût après amortissement.

7. Opérations entre apparentés

L'Ordre des ingénieurs du Québec (ci-après l'« Ordre ») exerce une influence notable sur la Fondation puisque les membres élus du Conseil d'administration de l'Ordre nomment les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Trois membres du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un permanent siègent au Conseil d'administration de la Fondation, qui compte sept administrateurs. L'Ordre est constitué en vertu de la Loi sur les ingénieurs (Québec), est régi par le Code des professions et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme objectif principal d'assurer la protection du public, notamment en contrôlant l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'Ordre fournit des locaux et un soutien administratif à la Fondation sans recevoir de contrepartie en échange. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Des opérations courantes ont eu lieu entre la Fondation et l'Ordre pour un montant total de 26 636 \$ représentant des salaires pour chacun des deux exercices. De plus, l'Ordre agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 204 018 \$ est à recevoir de l'Ordre au 31 mars 2018 (267 032 \$ au 31 mars 2017).

8. Programme de bourses

La résolution du conseil d'administration datée du 1^{er} novembre 2017, a permis à la Fondation d'octroyer un montant supplémentaire de 30 000 \$ pour appuyer des projets spéciaux qui stimulent l'intérêt des jeunes pour les sciences et le génie. La résolution du conseil d'administration datée du 22 janvier 2018, a eu comme effet l'octroi d'un montant additionnel de 18 000 \$ en Bourses de la relève.

Annexes

Au 31 mars 2018

ANNEXE A – Ventilation des frais reliés au programme de bourses

	2018-03-31	2017-03-31 (retraité – note 2)
	\$	\$
Salaires et charges sociales	37 995	35 627
Bourses accordées	186 500	152 000
Appui projets spéciaux	30 000	-
Frais d'évènements	8 293	2 232
Frais de communications	7 682	9 762
Entretien annuel du logiciel de dons	574	599
Amortissement des immobilisations corporelles	799	800
	271 843	201 020

ANNEXE B - Ventilation des frais d'activités de financement

	2018-03-31	2017-03-31
	\$	\$
Salaires et charges sociales	47 493	44 536
Frais de perception des dons	7 184	6 679
Frais de communications	713	4 840
Entretien annuel du logiciel de dons	863	599
	56 253	56 654

ANNEXE C - Ventilation des frais administratifs

	2018-03-31	2017-03-31
	\$	\$
Salaires et charges sociales	10 031	10 770
Honoraires	19 691	8 266
Conseil d'administration	3 542	1 139
Cotisations et abonnements	1 137	689
Frais de communications	7 004	3 637
Assurances	1 399	992
Licences et logiciels	9 162	-
Frais bancaires	1 065	1 081
Taxes recouvrées	(2 115)	(4 649)
	50 916	21 925

POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION DE L'ORDRE?

POUR INVESTIR

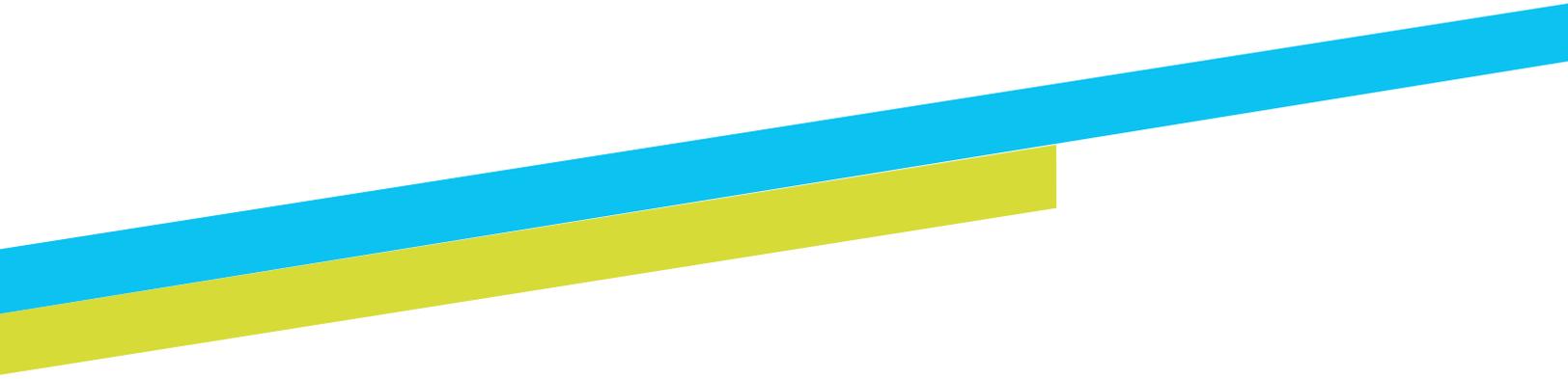
dans les talents et l'avenir de la profession d'ingénieur.

POUR METTRE EN LUMIÈRE

la valeur et le rôle essentiel des ingénieurs dans le développement de notre société sur tous les plans.

POUR S'ASSOCIER

à une profession dynamique qui compte quelque 62 824 professionnels au Québec.



Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (QC) H3B 2S2

foiq.qc.ca

Coordination et rédaction: Danielle Gabrielle Roy

Révision: Isabelle Ledroit

Conception graphique: Les Manifestes

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre dans le but d'alléger les textes et désigne les femmes autant que les hommes.

Numéro d'organisme charitable: 810871665 RR 0001

